

Liste des pièces justificatives à joindre à la demande

(cf : Règlement Intérieur du Foyer Restaurant Municipal)

- **Un justificatif d'identité** : Photocopie du livret de famille ou de la carte d'identité ou d'un passeport de la Communauté Européenne ou un extrait d'acte de naissance
- **Un justificatif d'adresse fiscale** : copie de la taxe d'habitation, quittance de loyer, E.D.F., quittance d'eau
- **Un justificatif des ressources** : photocopie du dernier avis d'imposition ou de non imposition à l'impôt sur le revenu dans son intégralité
- **Pour les personnes âgées de 60 à 64 ans révolus** : un certificat médical justifiant l'inaptitude